



VIA CAMPAGNOLA

SYNDICAT AGRICOLE CORSE

Affilié à la Confédération Paysanne

Siège Administratif : Campu Vecchiu 20230 Linguizzetta

Fax : 04.95.38.83.23 : viacampagnola@aol.com

<http://www.viacampagnola.com/>

Linguizzetta le 27 décembre 2008

Monsieur le Préfet

Lors de la CTOA de décembre 2008 l'administration a imposé la modification du coefficient des surfaces agricoles.

Notre représentant, comme d'autres professionnels, était absent de la salle au moment du vote, ceux qui s'y trouvaient ont voté contre cette proposition. C'est donc sans l'aval de la profession que cette décision a été prise.

Ce changement de coefficient, entraînant la modification des taux de chargement sur les exploitations d'élevage va inéluctablement appeler de profondes et improbables modifications lors des déclarations de surfaces et ce dès avril 2009.

« La course » à la quête de foncier ne va pas se faire sans difficultés et conflits.

Nous avons à plusieurs reprises, ces dix dernières années, précisé à votre administration que ce n'était pas là la bonne méthode.

En dehors de toutes polémiques professionnelles, une telle décision contre l'avis général de la profession, serait ressentie comme une mesure pénalisante sur le terrain.

Monsieur le Préfet nous vous demandons donc de ne pas valider la décision de la CTOA, en effet un arrêté figeant ces coefficients à ce taux scellerait particulièrement et définitivement le sort de l'élevage Ovin/Caprin en Corse, déjà en grosses difficultés.

Veillez Monsieur le Préfet agréer l'expression de nos sentiments syndicaux les meilleurs.

Le secrétaire régional du syndicat agricole
VIA CAMPAGNOLA

Paul André FLUIXA